

# BONNAC Infos

## EDITO



Comme de tradition, au cours des mois de début d'année, le Conseil Municipal travaille aux orientations budgétaires de la commune et votera le budget annuel.

Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous devons élaborer celui-ci. Les hausses du coût de l'énergie, des denrées et consommables, des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement, comme c'est le cas pour le pouvoir d'achat de chacun.

Concernant nos investissements, nous souhaitons autant que possible, malgré ce contexte tendu marqué par l'inflation et la réduction par l'état de l'autonomie fiscale des collectivités, maintenir notre politique de services pour toujours améliorer les conditions de vie et les conditions d'accueil de notre commune et entretenir notre patrimoine.

Que ce soit dans le secteur des réseaux, des voiries, des bâtiments ou de l'aménagement général, nous poursuivrons en 2023 la même tendance que les années précédentes et toujours sans augmentation du taux de la fiscalité locale.

Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, entre débats tendus, confus, situations de défiance sur la réforme des retraites, notre pays a besoin de retrouver un chemin de progrès. Les concitoyens français aspirent à vivre au sein d'une nation éprise de justice sociale, de partage et de solidarité. Devant les défis inédits qui se présentent à nous - changement climatique, biodiversité, humanité menacée avec le droit international piétiné, ... il faut plus que jamais assumer la charge des responsabilités porteuses d'un projet de société.

Localement nous souhaitons maintenir le bien vivre ensemble en accompagnant autant que possible nos associations porteuses du lien social et des valeurs de proximité et de solidarité qui sont le fil rouge de notre action pour votre bien-être.

Eloignés de la crise sanitaire, nous pourrons aborder le printemps et l'été avec plus de sérénité que pendant la période précédente. Vous pourrez découvrir dans ce magazine les nombreuses et nouvelles manifestations qui vous sont proposées.

Que l'arrivée du printemps, que j'espère beau mais d'abord pluvieux pour combler le déficit de notre ressource en eau, puisse nous laisser espérer que le monde retrouve sa sagesse et notre pays de l'apaisement.

A très vite,

Claude Brunaud, Maire de Bonnac-la-Côte



Depuis début février, l'ADPAD 87 organise en partenariat avec le CCAS des ateliers destinés aux personnes de + de 60 ans.

**ENSEMBLE  
RESTONS CONNECTÉS !**

[www.bonnac-la-cote.fr](http://www.bonnac-la-cote.fr)



#bonnaclacote



@bonnaclacote



**Le budget 2023 de Bonnac-la-Côte a été adopté. Un budget ambitieux, marqué par la poursuite des gros travaux dans la commune.**

**Le 7 avril 2023, le Conseil municipal a voté le Budget Primitif (BP) 2023 de la commune. Les grandes lignes pour cette année, s'articulent autour d'un budget global qui avoisine 2 M€ dont 1,5 M€ pour la partie fonctionnement.**

**Alors que le budget 2022 tenait compte de l'amélioration globale de la situation sanitaire en France lors de son adoption, le budget 2023 est élaboré en pleine crise économique. En effet les prix des fluides comme le gaz ou l'électricité, mais aussi des matières premières pour la construction ou la préparation des repas par exemple, progressent de manière très importante et sont donc difficiles à estimer. L'inflation pèse ainsi fortement sur notre budget.**



## RETOUR SUR 2022

Les points marquants de l'année 2022 :

Les travaux de rénovation énergétique sur le groupe scolaire et la mise en place du plan de sobriété énergétique ont permis de maîtriser nos dépenses d'électricité. Ces dispositions ont permis une baisse des consommations d'électricité de 26%, soit un gain de 18000 €.

Le budget « dépenses de fonctionnement » a été fortement impacté par l'inflation sur le carburant (les pellets) et sur les denrées alimentaires pour la restauration. L'évolution sur les matières premières est de 12%.

Cette forte inflation sur les matériaux a également généré une hausse importante des coûts sur le projet du complexe ALSH, vestiaire sportif et base sports loisirs. A la fin de l'étude - avant projet définitif - l'évolution de 30% des coûts du projet, n'a pu être absorbé par notre budget, il a donc été décidé de suspendre ce projet.

## PERSPECTIVES 2023

Le budget primitif 2023 est marqué par :

- le contexte économique inflationniste avec le plein impact du choc énergétique,
- l'évolution des coûts des fournitures et des matériaux des chantiers (clauses d'indexation sur les achats contractualisés et nouvelles tarifications),
- l'effet du dégel du point d'indice et des mesures de pouvoir d'achat propres à la masse salariale.

De plus, la commune a dû intégrer la perte du « filet de sécurité "inflation", versé par l'état, pour lequel elle était éligible en 2022. En 2023, avec les efforts consentis et l'amélioration des résultats, la commune n'est plus éligible et se voit dans l'obligation de rembourser l'avance de 2022 et retirer la dotation 2023, soit une perte de 33000 €.

En ce temps de crise marqué par la hausse du prix de l'énergie et l'envolée des prix à la consommation, la commune souhaite en 2023 protéger le pouvoir d'achat de ses habitants et par conséquent n'a pas augmenté la Taxe Foncière.

L'autre action mise en œuvre pour protéger le pouvoir d'achat a été la gratuité de l'abonnement à la bibliothèque, afin de rendre accessible la culture au plus grand nombre.

En complément, pour maîtriser l'évolution des dépenses, la commune met en œuvre, à travers un certain nombre de mesures d'économie, des efforts de gestion des charges à caractère général suivants :

- la recherche des meilleurs tarifs pour limiter l'envolée des produits d'entretien,
- la poursuite de la mise en place du plan de sobriété énergétique pour contenir la hausse des dépenses d'énergie, avec notamment l'extinction de l'éclairage public de 22h30 à 5h30, la réduction d'éclairage du gymnase lors des entraînements et le pilotage particulier du chauffage des bâtiments publics.

Malgré les dépenses supplémentaires prévues, la commune poursuit le programme d'investissements ambitieux. Parmi les projets qui débiteront en 2023 figurent :

Les projets en lien avec les réductions et les maîtrises d'énergie :

- le relamping LED du groupe scolaire, gymnase, mairie,
- la suite des études de la rénovation thermique et énergétique de la Maison du Temps Libre. Cette rénovation intégrera l'accueil ALSH,
- la suite des études de la rénovation des vestiaires sportifs et relamping du terrain de foot.

Pour mener à bien tous ces projets, la collectivité ira chercher et obtenir des financements justes et équitables en provenance de l'Union Européenne, du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'État, avec notamment le dispositif fond vert et le plan de relance. ●

# L'actu de Bonnac

## → UNE PREMIÈRE ANNÉE PROMETTEUSE...

**A**près une première année de fonctionnement, les élus du CCAS souhaitent vous faire part des divers services mis en place dans le cadre de ses missions :



- **Lutter contre l'isolement et faciliter les relations sociales.**

Un atelier est mis en place en collaboration avec l'ADPAD tous les jeudis de 14h30 à 17h00 dans les locaux de la municipalité. Le programme mensuel est mis à disposition à la mairie, sur le site internet, ainsi que sur la page Facebook de la commune. Nous espérons vous voir de plus en plus nombreux.



Inscriptions : [n.cibert@adpad87.fr](mailto:n.cibert@adpad87.fr)/05 55 10 01 31.

- **Aider à l'Alimentaire de nos concitoyens dans le besoin :** une convention a été signée avec La Banque Alimentaire permettant aux bonnacais, qui rencontrent des difficultés, de bénéficier de colis alimentaires.



Banque Alimentaire de la Haute-Vienne

- **Poursuivre la mise à disposition de colis pour les fêtes de Noël aux aînés** de notre commune.

- **Développer la solidarité**, notamment en organisant sur la commune une demi-journée « Don du sang ». Cette réflexion n'a pu aboutir, à ce jour, faute de garantie d'un nombre de donneurs suffisants.

Les membres du CCAS restent à votre disposition pour vous écouter et créer à votre image des services en fonction de vos idées et de vos besoins ou de ceux qui vous entourent. Vous pouvez ainsi déposer vos suggestions en mairie. ●

## → MARCHÉ LOCAL

**L**a collectivité a tenu depuis longtemps à maintenir ou à favoriser l'installation des activités commerciales localement qui représentent au regard des élus, aujourd'hui, ce que sont les commerces de proximité qui, ces années passées, ont pu être de plus en plus plébiscités par les consommateurs qui ont dû adapter leurs modes de vie pour assurer les besoins essentiels, sensés devenues plus responsables et éthiques. Cet engouement de la proximité perdure-t-il, même s'il a un rôle majeur à jouer dans la résilience des territoires semi-ruraux, « aux portes de l'urbain » qui sont les nôtres ? Le samedi matin vous êtes toujours les bienvenus sur le marché et votre présence attestera de l'intérêt que vous portez aux circuits courts... ●

## → PLANTATIONS HAIECOLIER

**U**ne bonne action où les enfants avec le concours des personnels municipaux et des chasseurs de l'ACCA, accompagnés par leurs enseignants et nombreux parents ont procédé à la plantation d'une haie sur le site emblématique de Mortemare. A l'initiative de la fédération départementale de la chasse nous contribuons à entretenir la biodiversité.



*La nature est une source inépuisable d'émerveillement pour qui sait l'apprécier... ●*

## → LA BRADERIE DE BONNAC

**O**rganisé par Couture Plaisirs, cet événement est une valeur sûre : l'organisation est rigoureuse, chaleureuse et efficace ! La maison du temps libre était emplies de stands où vêtements et papotages envahissaient la salle. La fréquentation n'était pas à la hauteur de l'investissement mais qu'importe : les essayages et achats ont satisfait les clients présents, tout comme le coin repos mis à disposition sur l'estrade. Une bonne idée, en accord avec les valeurs transmises par l'équipe de Chantal Pouget. ●

## → LES TRANSPORTS EN COMMUN

**A** compter de la rentrée de septembre, Limoges Métropole a prévu de conforter la desserte de notre commune au quotidien, avec une rotation supplémentaire, sur l'ensemble de l'année - période scolaire et périodes de vacances. Espérons que tout utilisateur potentiel trouve là un moyen économique de circuler vers son lieu de travail ou pour les autres déplacements. Espérons aussi une durée de trajet réduite... ●



Pour les déplacements en dehors des horaires réguliers, n'hésitez pas à solliciter le transport à la demande "Télobus". Il offre des possibilités importantes et économiques, sur réservation. ●

### L → 1<sup>er</sup> SALON DU LIVRE À BONNAC-LA-CÔTE !

La bibliothèque de Bonnac accueillera le **samedi 10 juin de 9h30 à 17h**, vingt auteurs régionaux aux styles variés : roman noir, jeunesse, art, gastronomique... Ce salon se veut éclectique et qualitatif ! Présence exceptionnelle de M. Franck Linol, parrain de cette édition, M. Eric Albert cofondateur de l'École du Crayon de Bois à Limoges et récemment invité au festival de la BD d'Angoulême, ou encore Mme Martine Tandeau de Marsac, petite fille de Francis Chigot ! La liste complète des invités et le programme des animations sont à découvrir en mairie ou à la bibliothèque communale. Entrée Libre. ●



### A → NOUVEAUX RÉSIDENTS

Après avoir été empêchés pendant plus de deux années en raison de la pandémie, nous avons plaisir à inviter tous ceux qui se sont installés pour une rencontre amicale le **samedi 13 mai à 10h45**, Salle de la mairie. Se faire inscrire avant le 5 mai 2023. ●

### N → PANDA BONNAC BASKET

Notre équipe U15M de Panda Bonnac Basket a remporté, samedi 1<sup>er</sup> avril, le championnat départemental face à Landouge 71-65, à l'issue d'une saison sans aucune défaite. Une équipe de champions ! ●



### → TRAVAUX VOIRIE PROGRAMMATION 2023

- **Impasse de Vedrenne** : réfection de la chaussée.
- **Route du Jailloux et route de Fontarneau** : pose de poutres de rive.
- **Rue de la colline et du Clos Fleuri** : participation à la réfection de la chaussée avec la commune de Chaptelat.
- **Renforcement du réseau électrique à Bled** : les travaux de génie civil et la pose du poste de transformation sont réalisés. Les travaux vont se poursuivre par la réfection de la chaussée puis le raccordement des particuliers et enfin la dépose des lignes aériennes et de poteaux électriques. ●



### A → LES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

À partir du second trimestre les services de collecte, traitement et tri vont évoluer. Le dernier Métropole distribué vous a apporté en détail cette évolution qui a pour objectif collectif de mieux traiter et valoriser l'élimination des déchets. N'hésitez pas à composter les biodéchets de cuisine, les pelouses tondues, à faire broyer les tailles de végétaux. Un rappel dans chaque boîte aux lettres vous confirmera les modifications de collectes et fréquences régulières. Une campagne de distribution de composteurs va avoir lieu. Vous pouvez déjà vous faire connaître en mairie pour en disposer. En ce qui concerne la collecte des encombrants, le prochain enlèvement est prévu pour le **mardi 16 mai**. Désormais vous pouvez vous inscrire directement sur le site de Limoges Métropole sur la plateforme en ligne : <https://encombrants.limoges-metropole.fr/accueil> ●

→ **Samedi 6 mai** : Soirée culturelle à 20h30 - chanson française et textes poétiques "La vie, une drôle de comédie" avec Yos et Patrick Ducros, organisée par Bonnac Loisirs.

→ **Samedis 6 et 13 mai** : Marché aux plans - fleurs et légumes de printemps.

→ **Samedi 13 mai** à 10h45 : Rencontre avec les nouveaux résidents, Salle de la mairie.

→ **Samedi 13 mai** : Concert de la chorale et son ensemble à corde à l'église à 20h30.

→ **Dimanche 14 mai** de 12h à 17h30 : Finales départementales Ufolep de Volley au gymnase.

→ **Samedi 27 et dimanche 28 mai** : Tournoi de basket U15 « Trophée Franck Butter » au gymnase.

→ **Samedi 3 et dimanche 4 juin** : Randonnées et animations Limouzi' Nature.

→ **Samedi 10 juin** : Bonnac Xtrême VTT.

→ **Samedi 10 juin** de 9h30 à 17h : Salon du livre à la bibliothèque. Animations et restauration sur place

→ **Dimanche 18 juin** : les z'olympiades de Bonnac-la-Côte, organisées par les Z'illuminés de la Basse-Côte.

→ **Samedi 24 juin** : Fête de la musique en centre bourg. Concerts gratuits et restauration sur place.

## CONTACTS UTILES

**Urgence** : 112 - numéro unique et gratuit (Pompiers, Gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

**EDF** - Sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet Médical :

**Dr. Morineau** - 05 55 56 36 20

**Dr. Pailler** - 05 55 36 18 19

**Claire Mondot** - 06 28 98 02 22

Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Cabinet kinésithérapeutes :

**Marie Berlanda et Emilie Thomas**

09 86 27 77 79

Ecole Primaire : 05 55 36 66 06

Ecole Maternelle : 05 55 39 21 72

Garderie scolaire : 05 55 36 86 30

Crèche Multi-accueil Câlins et Galipettes :

05 19 99 25 56

Relais d'Assistants Maternelles (RAM) :

05 55 04 19 31

Bibliothèque : 05 55 37 76 30

Agence Postale Communale : 05 55 39 93 00

Communauté Urbaine Limoges Métropole :  
05 55 45 79 00 - [www.limoges-metropole.fr](http://www.limoges-metropole.fr)